



**DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES**

**DIRECTION DES ETUDES ET DE LA RECHERCHE**

# **ENQUÊTE TRIMESTRIELLE SUR LES CRÉDITS BANCAIRES 2ÈME TRIMESTRE 2024**

**Rapport  
Septembre 2024**

**DÉVELOPPER LA CONFIANCE,  
GARANTIR L'AVENIR**



1.	Introduction .....	3
2.	Méthodologie de l'enquête .....	4
3.	Résultats .....	4
3.1	Offre de crédits aux entreprises .....	4
3.2	Offre de crédits aux ménages .....	7
3.3	Demande de crédits des entreprises .....	9
3.4	Demande de crédits des ménages .....	10
3.5	Perspectives.....	11
4.	Conclusion.....	13

## 1. Introduction

La Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) réalise une enquête qualitative trimestrielle sur les crédits bancaires en Guinée depuis le premier trimestre 2024.

L'objectif de cette enquête est de permettre à la BCRG de disposer, dans le cadre de l'aide à la prise de décisions, en matière de politique monétaire et de stabilité financière, des informations qualitatives sur les divers facteurs qui influent sur la demande et l'offre de crédits aussi bien des entreprises qu'aux ménages.

En effet, le crédit est identifié comme étant le principal canal de transmission de la politique monétaire dans les économies dépendantes du financement bancaire. Ainsi, la compréhension des facteurs susceptibles d'influer sur les conditions de crédit, tel un changement dans la disposition des institutions financières à consentir des prêts, peut fournir des indications précieuses sur l'évolution future du crédit et de l'activité économique. C'est pourquoi, plusieurs Banques Centrales utilisent cet indicateur comme informations complémentaires pour la prise de décision en termes de politique monétaire.

De même, dans le cadre de la réglementation prudentielle, plusieurs autorités monétaires considèrent les conditions de crédit comme un indicateur de stabilité financière.

Plusieurs banques centrales réalisent des enquêtes sur les conditions du crédit. C'est le cas de la Réserve Fédérale des États-Unis (depuis 1967), la Banque Centrale Européenne (depuis 2003), la Banque d'Angleterre (depuis 2007), la Banque du Japon (depuis 2000), la Banque Al Maghrib (depuis 2006) et la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO, depuis 2012).

Les enquêtes réalisées auprès des établissements de crédit présentent de nombreux points communs. Elles ont aussi plusieurs différences qui portent sur les spécificités de chaque économie. Par exemple, selon la structure du marché bancaire, la taille de l'échantillon varie d'un pays à l'autre. La Banque centrale européenne (BCE) sonde 90 banques dans les pays membres de la zone euro tandis que la Banque du Japon mène ses enquêtes auprès de 50 banques. De son côté, la Réserve fédérale américaine mène son enquête auprès de 80 banques alors que la Banque d'Angleterre enquête auprès de 30 banques.

Les enquêtes des banques centrales se distinguent aussi entre elles par le type de renseignements demandés. Ainsi, la Réserve fédérale américaine demande aux institutions financières des renseignements sur les prêts à la consommation, en plus des prêts aux entreprises, alors que l'enquête de la Banque d'Angleterre renferme des questions sur les conditions de crédit passées aussi bien que futures.

Bien que cette spécificité existe entre les Banques Centrales, les résultats des enquêtes sur les conditions du crédit ont pour point commun majeur le fait qu'ils jouent un rôle important dans l'évaluation des conditions financières et la conduite de la politique monétaire.

C'est dans ce cadre que la BCRG a jugé utile de réaliser l'enquête trimestrielle sur les crédits bancaires à compter de l'année 2024 pour comprendre davantage l'évolution des conditions de crédits au cours du trimestre écoulé ainsi que les anticipations des banques pour le trimestre à venir.

L'enquête réalisée est structurée en trois parties. La première porte sur la méthodologie de l'enquête. La deuxième partie présente l'analyse des principaux résultats obtenus. Une troisième partie donne les perspectives.

## 2. Méthodologie de l'enquête

Dans le cadre de cette enquête, un questionnaire est élaboré et transmis à l'ensemble des 21 établissements de crédits agréés en Guinée (19 banques et 2 institutions financières spécialisées).

Ledit questionnaire est de nature qualitative. Plus spécifiquement, les informations sollicitées par l'enquête portent à la fois sur l'offre et la demande de crédits aux ménages et aux entreprises. Elles concernent l'évolution de l'offre et de la demande au cours du trimestre précédent et des perspectives sur le trimestre à venir.

Il s'agit spécifiquement des éléments ci-après :

- Offre de crédits des banques en faveur des entreprises et des ménages :
  - ✓ critères de décisions concernant l'attribution de crédits aux entreprises (coût des ressources, position de la concurrence, perception des risques, etc.), environnement macroéconomique international et national, situation spécifique à un secteur, risque sur les garanties ;
  - ✓ perception de risques (capacité de remboursement, garanties requises, etc.) ;
  - ✓ conditions d'octroi appliquées (taux d'intérêt, autres frais, demande de garantie, etc.) ;
- Demande de crédits des entreprises et des ménages adressées aux banques :
  - ✓ besoins de financement des entreprises (investissements, fonds de roulement, etc.) et des ménages,
  - ✓ recours à d'autres types de financement (financement interne, émission de titres, épargne des ménages, etc.).

## 3. Résultats

Au second trimestre 2024, 19 établissements de crédits sur les 21 agréés en Guinée ont répondu au questionnaire, soit un taux de couverture de 90,5 %.

Les résultats de cette enquête montrent que, comme au trimestre précédent, les critères ainsi que les conditions d'offre de crédit aux entreprises et aux ménages sont restés globalement inchangés au cours du second trimestre 2024. En revanche, les demandes de crédits des entreprises et des ménages ont connu une augmentation, soit la même tendance qu'au trimestre précédent.

En outre, 1 banque sur 5 affirme avoir assoupli les conditions d'octroi de crédit aux entreprises, toutes catégories confondues, et aux ménages, à la suite de l'assouplissement des conditions monétaires par la BCRG ayant abouti à la réduction du taux directeur et du coefficient des réserves obligatoires depuis septembre 2023.

En perspectives, la majorité des banques ne prévoient pas de modifier les critères et les conditions d'offre au cours du troisième trimestre 2024, bien que la majorité des banques anticipent une hausse de la demande de crédits provenant aussi bien des entreprises que des ménages.

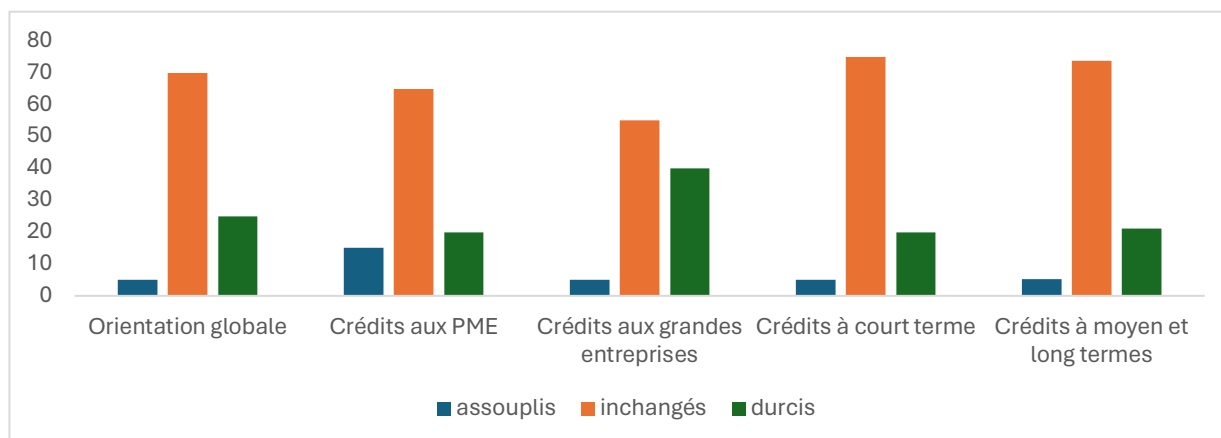
### 3.1 Offre de crédits aux entreprises

#### 3.1.1. Critères de décisions d'attribution de crédits aux entreprises

Au cours du second trimestre 2024, 13 banques interrogées sur 19 indiquent avoir maintenu inchangé les critères de décisions d'attribution de crédits bancaires aux entreprises, soit 1 banque de moins qu'au trimestre précédent. Parmi ces banques, 2 grandes banques, en termes de part de marché, affirment avoir maintenu ces critères.

Toutefois, comme au premier trimestre, 1 banque sur 5 a durci les critères de décisions d'attribution de crédits aux entreprises. Ce durcissement a concerné davantage les PME (21,1 %) que les grandes entreprises (16%).

Graphique 1 : Evolution des critères de décisions d'attribution de crédits aux entreprises (%)



Source : Résultats de l'enquête BCRG du second trimestre 2024

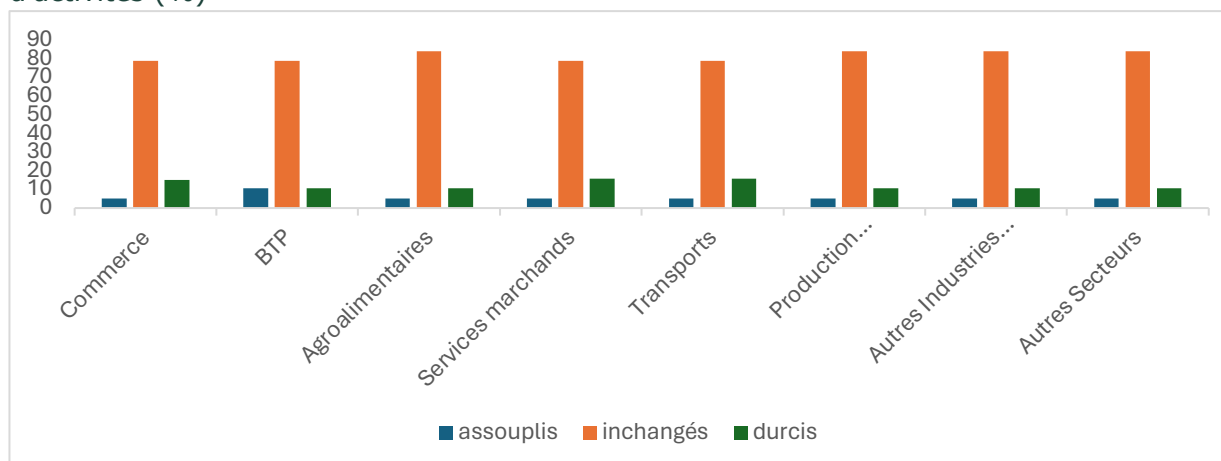
Par ailleurs, 2 banques (dont 1 de grande taille) sur 19 indiquent avoir assoupli les décisions de crédits accordés aux PME, contre 3 au premier trimestre 2024.

### 3.1.2. Critères de décisions d'attribution de crédits aux entreprises par secteur d'activités

Tout comme au premier trimestre 2024, selon le secteur d'activités, le commerce, les services marchands et les transports sont les principaux secteurs qui ont été les plus affectés par le durcissement des critères de décisions d'octroi de crédits.

Toutefois, une banque sur 10 affirme avoir assoupli ces critères en faveur des entreprises évoluant dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP).

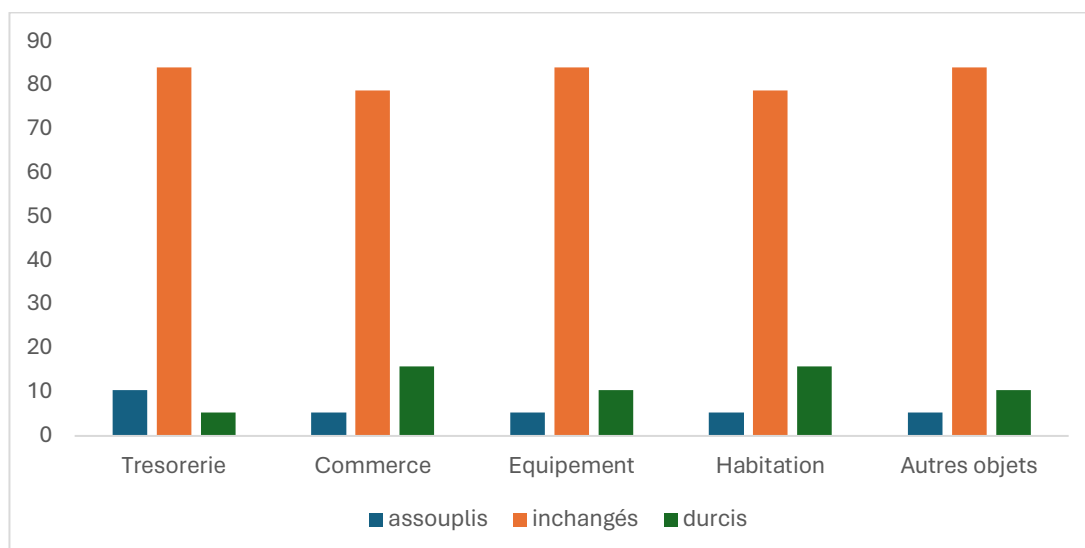
Graphique 2 : Evolution des critères de décisions d'attribution de crédits aux entreprises par secteur d'activités (%)



Source : Résultats de l'enquête BCRG du second trimestre 2024

Selon la nature économique, l'habitation et le commerce ont été les plus affectés par le durcissement des critères d'attribution de crédits au cours du second trimestre 2024.

Graphique 3 : Evolution des critères de décisions d'attribution de crédits aux entreprises selon la nature économique (%)

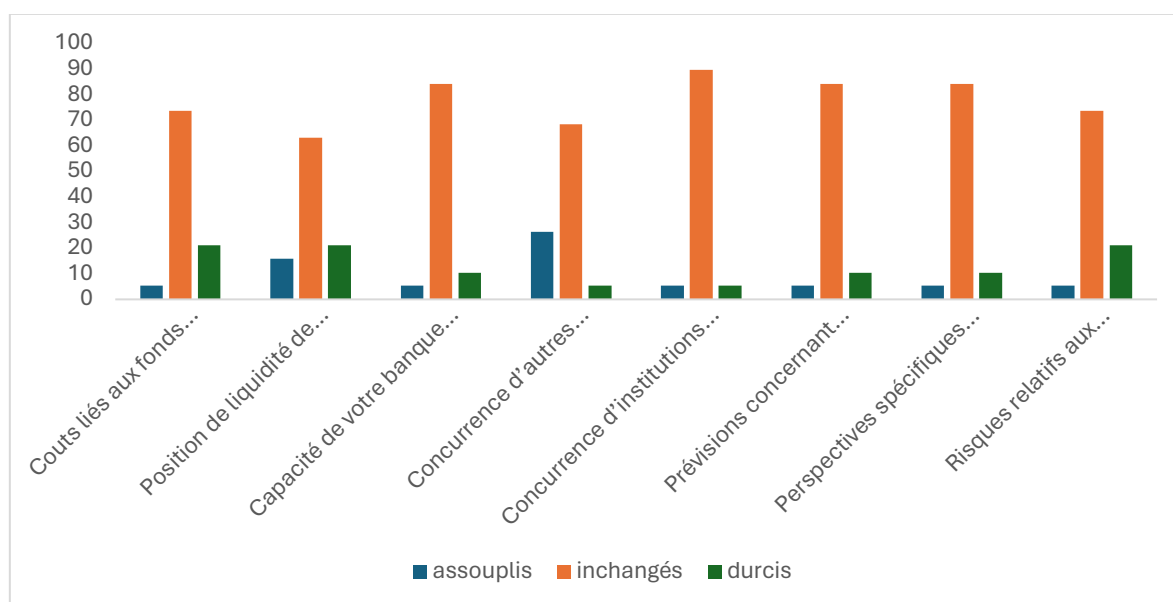


Source : Résultats de l'enquête BCRG du second trimestre 2024

### 3.1.3. Facteurs ayant influencés les critères de décisions sur l'octroi de crédits bancaires aux entreprises

Les principaux facteurs ayant le plus contribué au durcissement des décisions sur l'octroi de crédits sont les couts liés aux fonds propres (4 banques sur 19 dont aucune grande banque), la position de liquidité de la banque (8 banques sur 19 dont aucune grande banque) et les risques relatifs aux garanties requises (4 banques sur 19 dont aucune grande banque). Selon les banques interrogées, ces facteurs ont davantage affecté les crédits à moyen/long terme accordés aux PME, en particulier évoluant dans les secteurs du BTP et des Agroalimentaires.

Graphique 4 : Facteurs ayant influencé les décisions d'octroi de crédits aux entreprises (%)

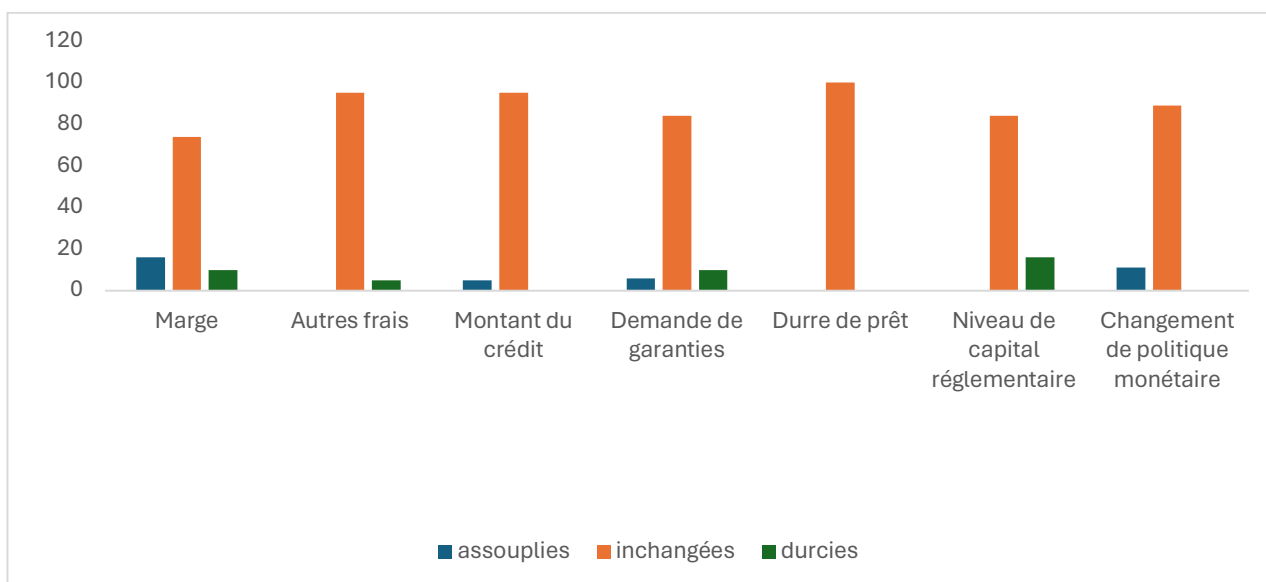


Source : Résultats de l'enquête BCRG du second trimestre 2024

### 3.1.4. Conditions d'octroi de crédits aux entreprises

Les conditions d'octroi de crédits sont globalement restées inchangées durant le trimestre. En effet, près de trois banques sur quatre affirment n'avoir pas modifié les conditions d'octroi de crédits au cours de la période. Plus spécifiquement, comme au trimestre précédent, seul 1 établissement de crédits sur 5 ont indiqué avoir durci les conditions d'octroi de crédits, en particulier avec plus d'exigence en matière de niveau de la demande de garanties de l'entreprise. Au niveau sectoriel, les BTP et les transports sont les deux secteurs ayant subi le plus du durcissement des conditions de crédits.

Graphique 5 : Evolution des conditions d'octroi de crédits aux entreprises (%)



Source : Résultats de l'enquête BCRG du second trimestre 2024

### 3.1.5. Effets de changement de la politique monétaire sur l'octroi de crédits bancaires aux entreprises

Au cours du second trimestre 2024, 13 banques interrogées sur 19 indiquent avoir maintenu inchangé l'octroi de crédits bancaires aux entreprises à la suite de la dernière modification du taux directeur par les membres du Comité de Politique Monétaire de la Banque centrale (réduction de ce dernier, passant de 11,5 % à 11,0 % en septembre 2023). Toutefois, 1 banque sur 5 (dont une grande banque) affirme avoir assoupli les conditions d'octroi de crédit aux entreprises, toutes catégories confondues, à la suite de la réduction du taux directeur par la BCRG.

Parallèlement, 13 banques interrogées sur 19 indiquent également avoir maintenu inchangé les conditions d'octroi de crédits bancaires aux entreprises à la suite de la modification du coefficient des réserves obligatoires (réduction de ce dernier, passant de 15,0 % à 13,0 % en septembre 2023) par les membres du Comité de Politique Monétaire de la Banque centrale. Cependant, 1 banque interrogée sur 4 (dont 1 grande banque) indiquent avoir atténué les conditions d'octroi de crédit aux entreprises, en réponse à la baisse du coefficient des réserves obligatoires, pour toutes les catégories, au cours du trimestre sous-revu.

## 3.2 Offre de crédits aux ménages

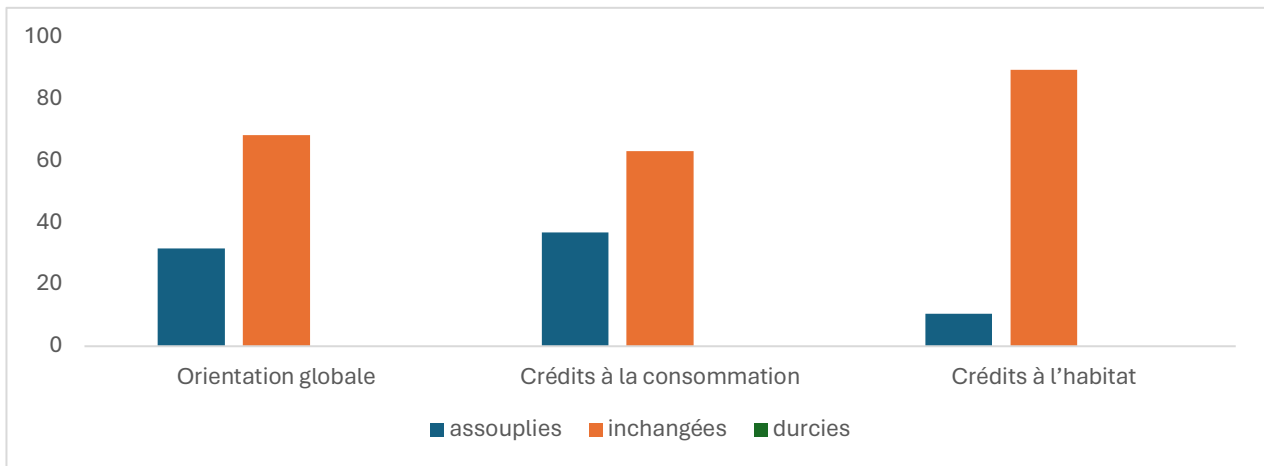
### 3.2.1. Critères de décisions d'attribution de crédits aux ménages

Au niveau de l'offre de crédits aux ménages, l'enquête révèle que 13 banques enquêtées sur 19, soit le même nombre qu'au premier trimestre, affirment n'avoir pas changé les critères de décision

d'attribution de crédits. Deux grandes banques figurent parmi les 13, contre une seule au trimestre précédent.

Par ailleurs, l'analyse par types de crédits montre que 7 banques (soit deux de plus qu'au trimestre précédent) indiquent avoir assoupli les critères d'attribution des crédits à la consommation, et seulement deux établissements de crédits qui indiquent avoir assoupli les offres de crédits à l'habitat. Enfin, aucune banque n'indique avoir durci les critères de décisions d'octroi crédits aux ménages, quels que soit le type de crédits, au cours du trimestre, contre 3 banques au trimestre précédent.

Graphique 6 : Evolution des critères de décisions d'attribution des crédits aux ménages (%)

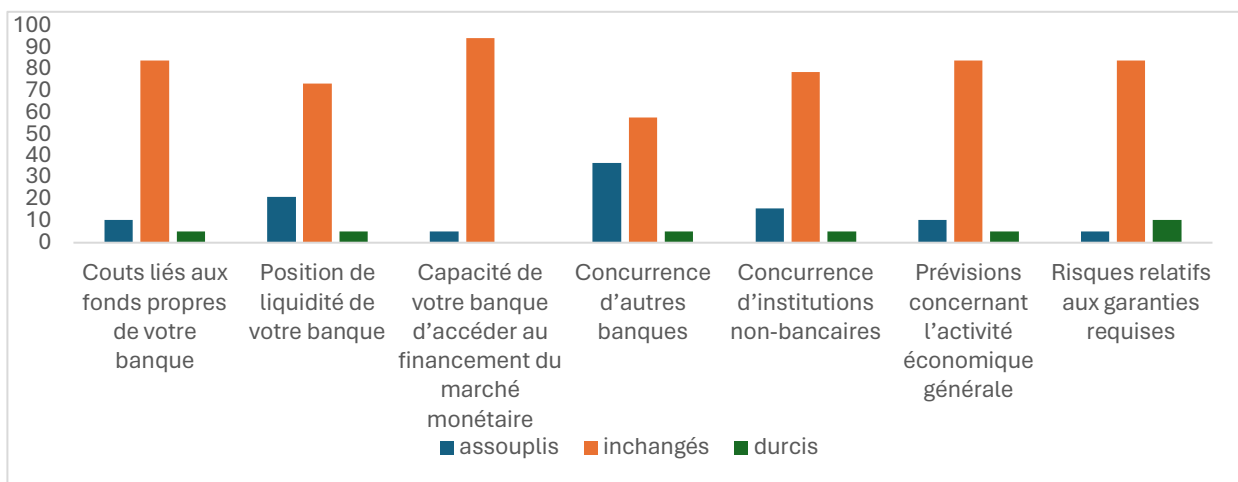


Source : Résultats de l'enquête BCRG du second trimestre 2024

### 3.2.2. Facteurs ayant influencés les critères de décisions sur l'octroi de crédits bancaires aux ménages

Parmi les éléments qui ont permis l'assouplissement des critères de décisions d'attribution de crédits aux ménages, figurent la concurrence entre les banques et la position de liquidité de la banque, particulièrement au niveau des crédits à la consommation. Pour celles qui ont durci les critères, y figurent les risques relatifs aux garanties requises.

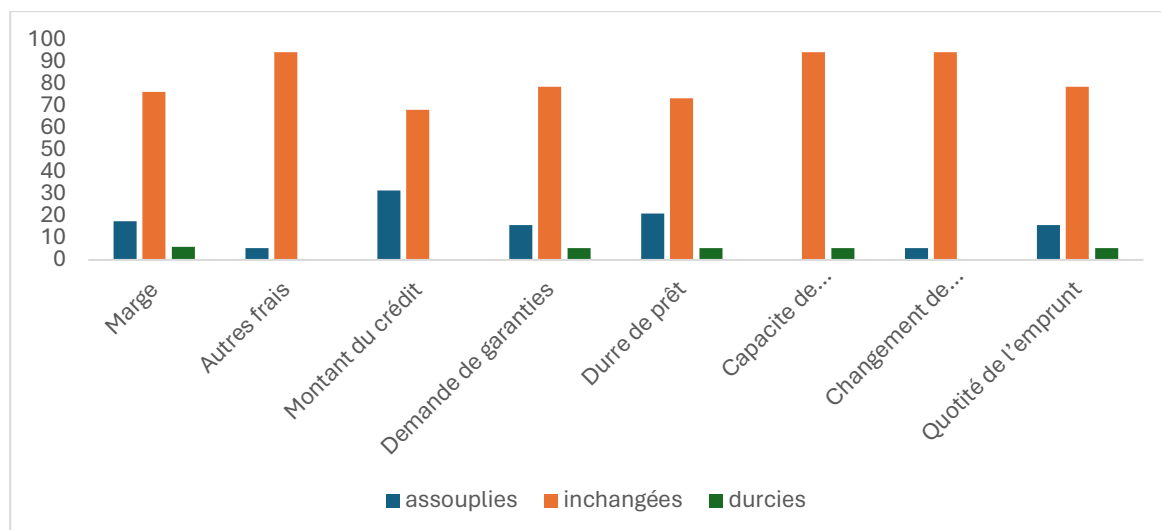
Graphique 7 : Facteurs ayant influencé les critères de décisions sur l'octroi de crédits (%)



S'agissant des conditions d'octroi de crédits aux ménages, globalement, elles sont restées inchangées au cours du trimestre écoulé. Toutefois, 6 banques sur 19, dont deux grandes banques, affirment avoir assoupli les conditions liées au montant du crédit, alors que 4 banques sur 19 ont lié cet assouplissement à la durée du prêt. Selon les types de crédits, les crédits à la consommation ont connu plus d'assouplissement que ceux liés à l'habitat.



Graphique 8 :: Evolution des conditions d'octroi de crédits aux ménages (%)



Source : Résultats de l'enquête BCRG du second trimestre 2024

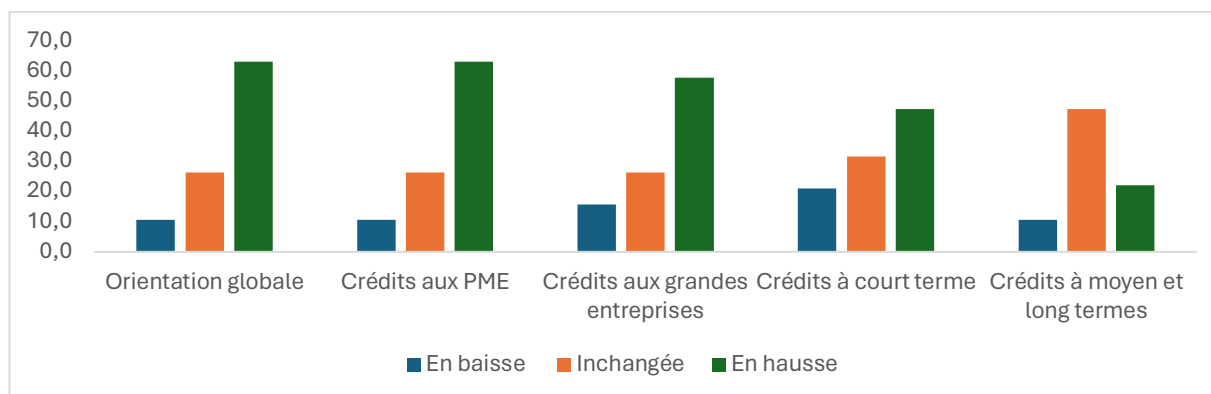
### 3.2.4. Effets de la politique monétaire sur l'octroi de crédits bancaires aux ménages

Comme pour les entreprises, la majorité des établissements de crédits n'ont pas systématiquement répercuté l'assouplissement de la politique monétaire par la Banque centrale sur les conditions de crédits accordés aux ménages au cours du second trimestre. Toutefois, 1 banque sur 5 (dont 1 grande banque) affirme avoir détendu les conditions d'octroi de crédits accordés aux ménages, en conséquence de la réduction à la fois du taux directeur et du coefficient des réserves obligatoires par les membres du Comité de Politique Monétaire de la Banque centrale.

### 3.3 Demande de crédits des entreprises

Globalement, la demande de crédit des entreprises adressée aux établissements de crédits a connu une hausse durant le trimestre. En effet, 12 banques (dont 2 grandes banques) affirment avoir enregistré une hausse de la demande de crédits provenant des entreprises, contre 11 banques au trimestre précédent. Les PME ont davantage sollicité les banques que les grandes entreprises, particulièrement pour les crédits à court terme, au cours du trimestre sous-revu.

Graphique 9 : Evolution de la demande de crédits des entreprises (%)



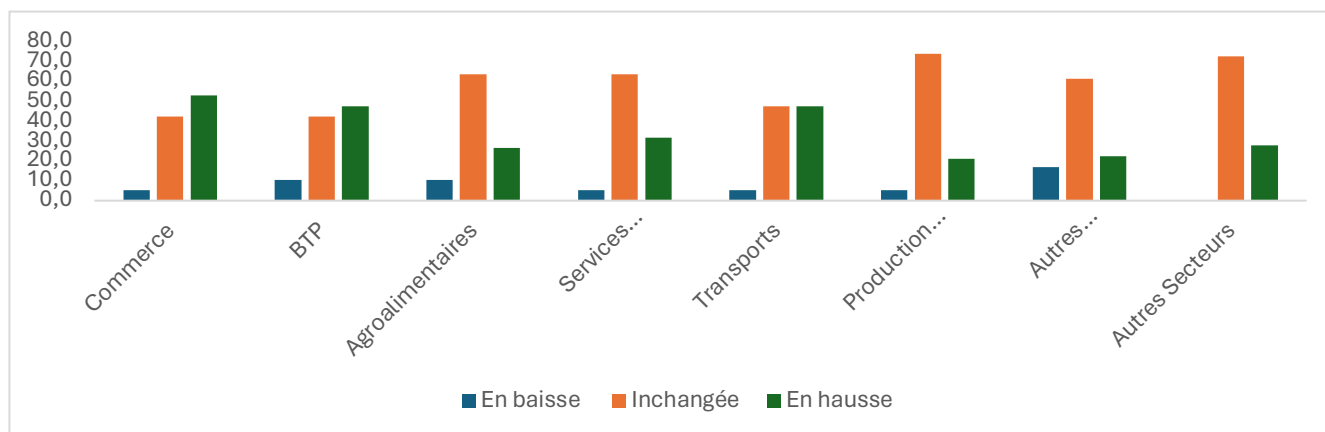
Source : Résultats de l'enquête BCRG du second trimestre 2024

#### 3.3.1. Evolution de la demande de crédits des entreprises selon les secteurs d'activités

Selon les secteurs d'activités, la hausse de la demande a été observée principalement au niveau des secteurs du BTP, des transports, du commerce, de l'agroalimentaire et des services marchands. La

demande de crédits est restée inchangée pour les autres secteurs tels que l'eau, l'énergie et les industries manufacturières. En effet, la moitié des établissements de crédits interrogés donnent une tendance à la hausse de la demande de crédits des entreprises évoluant dans le commerce. De même, ce sont 9 des 19 banques qui indiquent avoir enregistré une hausse de la demande de crédits des entreprises du secteur des transports et du secteur des BTP.

Graphique 10 : Evolution de la demande de crédits des entreprises selon le secteur d'activités (%)

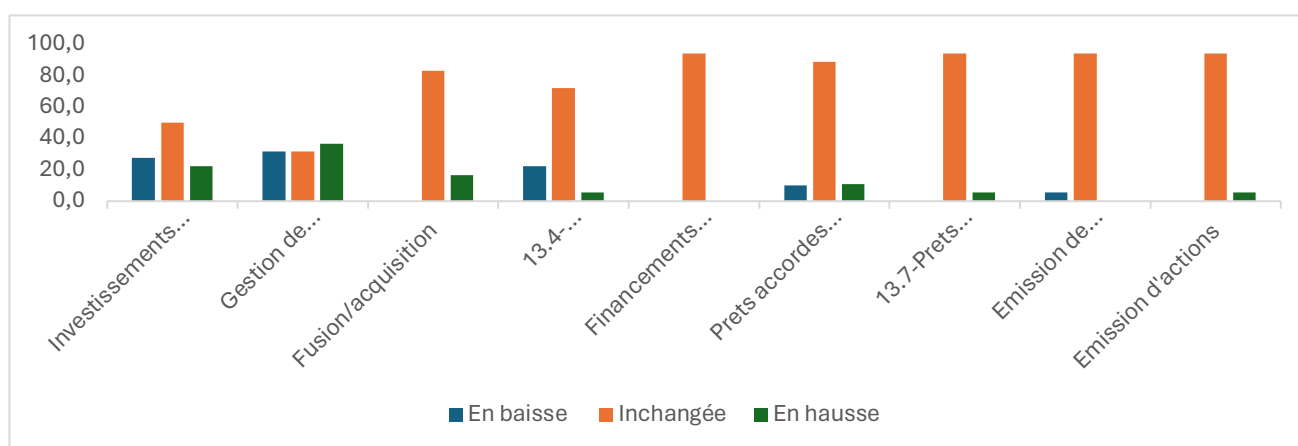


Source : Résultats de l'enquête BCRG du second trimestre 2024

### 3.3.2. Facteurs ayant influencés la demande de crédits bancaires

La plupart des facteurs, tels que les fusions-acquisitions, les prêts accordés par d'autres banques et les émissions d'actions, ont contribué au maintien de la demande de crédits des entreprises au cours du second trimestre 2024. Ainsi, seulement 1 banques sur 4 établissements de crédit affirment avoir enregistré une baisse de la demande de crédit liée à des investissements en capital fixe. Dans la même optique, un peu plus d'un-tier des établissements de crédits ont enregistré une baisse de la demande de crédits des entreprises due à la gestion de stock, tandis que seule 1 banque sur 18 signale avoir observé une hausse de la demande de crédits d'entreprises pour cause de restructuration de dettes.

Graphique 11 : Facteurs ayant influencée la demande de crédits bancaires (%)



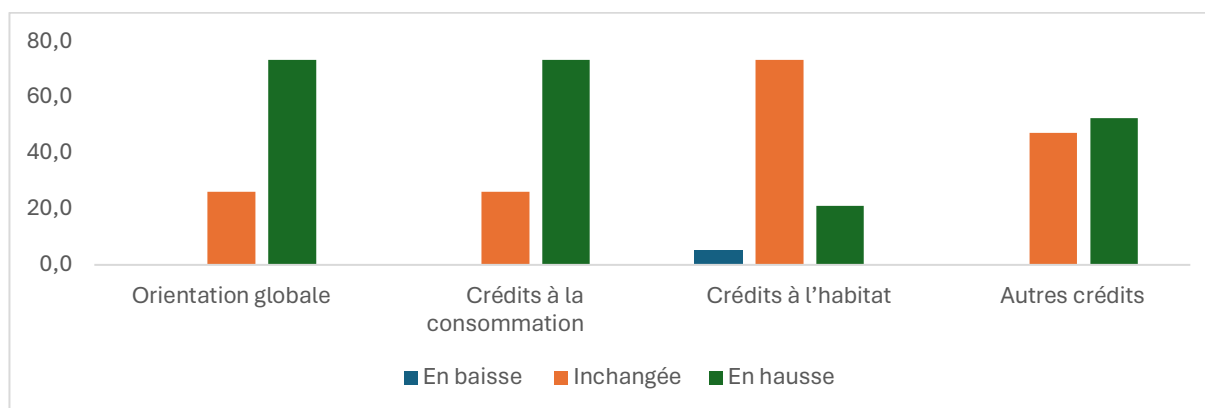
Source : Résultats de l'enquête BCRG du second trimestre 2024

### 3.4 Demande de crédits des ménages

Au deuxième trimestre 2024, 14 établissements de crédits (dont toutes les grandes banques) sur 19 établissements de crédits affirment avoir enregistré une hausse de la demande de crédits bancaires des ménages, contre 12 au premier trimestre. Cette hausse concerne principalement les crédits à la

consommation, tandis que les demandes de crédits à l’habitat sont restées inchangées au cours de la période.

Graphique 12 : Evolution de la demande de crédits des ménages (%)



Source : Résultats de l’enquête BCRG du second trimestre 2024

### 3.4.1 Facteurs ayant influencé la demande de crédits des ménages adressée aux banques

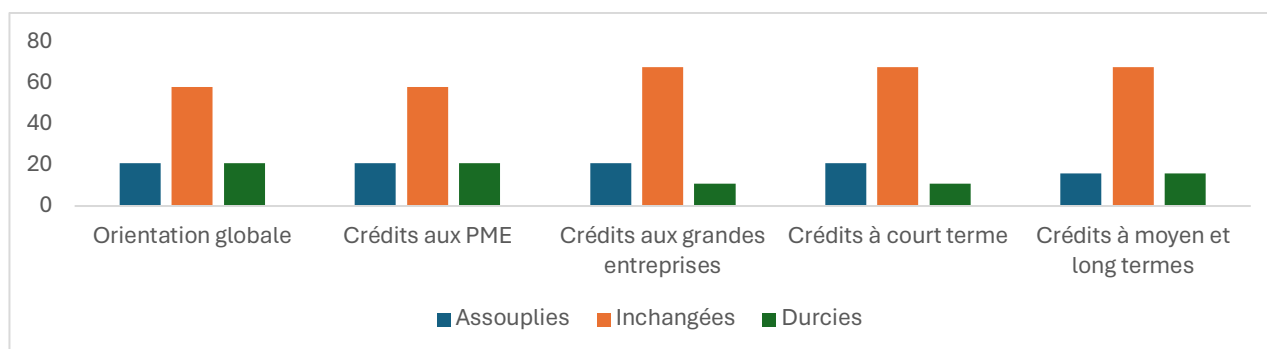
Globalement, contrairement au trimestre précédent, l’amélioration de la confiance des consommateurs, la hausse des dépenses hors-logement ou encore l’achat des titres sont, entre autres, les facteurs ayant contribué à l’augmentation de la demande de crédits des ménages adressée aux banques au cours du second trimestre 2024.

## 3.5 Perspectives

### 3.5.1. Anticipations des banques en matière d’offre de crédits aux entreprises

Comme au trimestre précédent, plus de la moitié des banques interrogées prévoient le statu quo en matière d’offre de crédits aux entreprises au cours du troisième trimestre 2024. Cela concerne aussi bien les offres de crédits aux PME que les grandes entreprises, et indépendamment de la durée de l’offre. Toutefois, 1 banque sur 4 anticipe un durcissement des conditions d’offre de crédits aux entreprises, tandis que le même nombre de banques projettent une détente des conditions d’offre de crédits pour le trimestre prochain. Le durcissement profiterait davantage aux crédits accordés aux PME, tandis que l’assouplissement devrait plutôt concerner les grandes entreprises.

Graphique 13 : Anticipations des banques sur les offres de crédits aux entreprises pour le second trimestre (%)

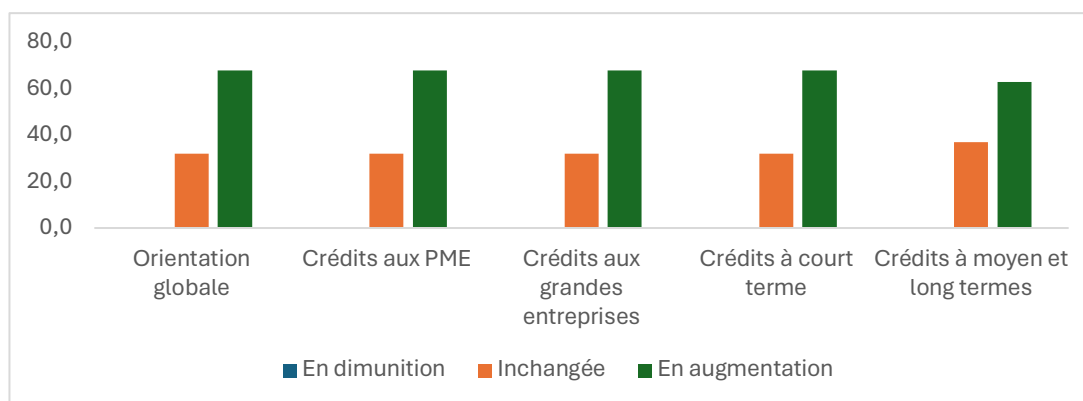


Source : Résultats de l’enquête BCRG du second trimestre 2024

### 3.5.2. Anticipations des banques en matière de demande de crédits des entreprises adressées aux banques

Les résultats de l'enquête montrent que 13 banques interrogées sur 19 prévoient une hausse de demande de crédits au troisième trimestre, soit une banque de moins qu'au second trimestre. La hausse de la demande concerne particulièrement les crédits à court terme et aussi bien les PME que les grandes entreprises. Aucune banque enquêtée ne projette une diminution de la demande de crédits des entreprises au cours du troisième trimestre 2024.

Graphique 14 : Anticipation des banques sur la demande des crédits des entreprises (%)

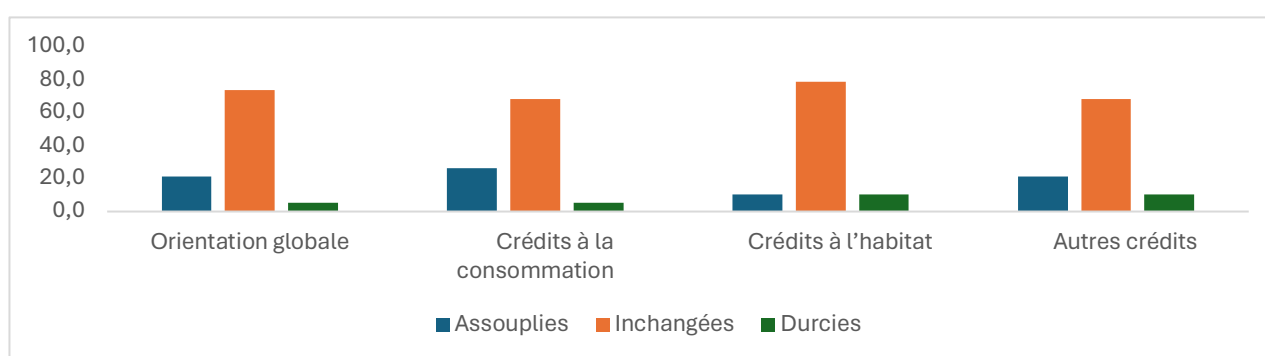


Source : Résultats de l'enquête BCRG du second trimestre 2024

### 3.5.3. Anticipations des banques en matière d'offre de crédits aux ménages

Globalement, comme au niveau des entreprises, la moitié des banques interrogées prévoit le statu quo en matière d'offre de crédits aux ménages au cours du troisième trimestre 2024. Cela concerne surtout les offres de crédits à l'habitat qu'à la consommation, et indépendamment de la durée de l'offre. Toutefois, 1 banque sur 4 anticipe un assouplissement des conditions d'offre de crédits à la consommation aux ménages pour le troisième trimestre 2024.

Graphique 15 : Anticipations des banques sur les offres de crédits bancaires aux entreprises pour le second trimestre (%)

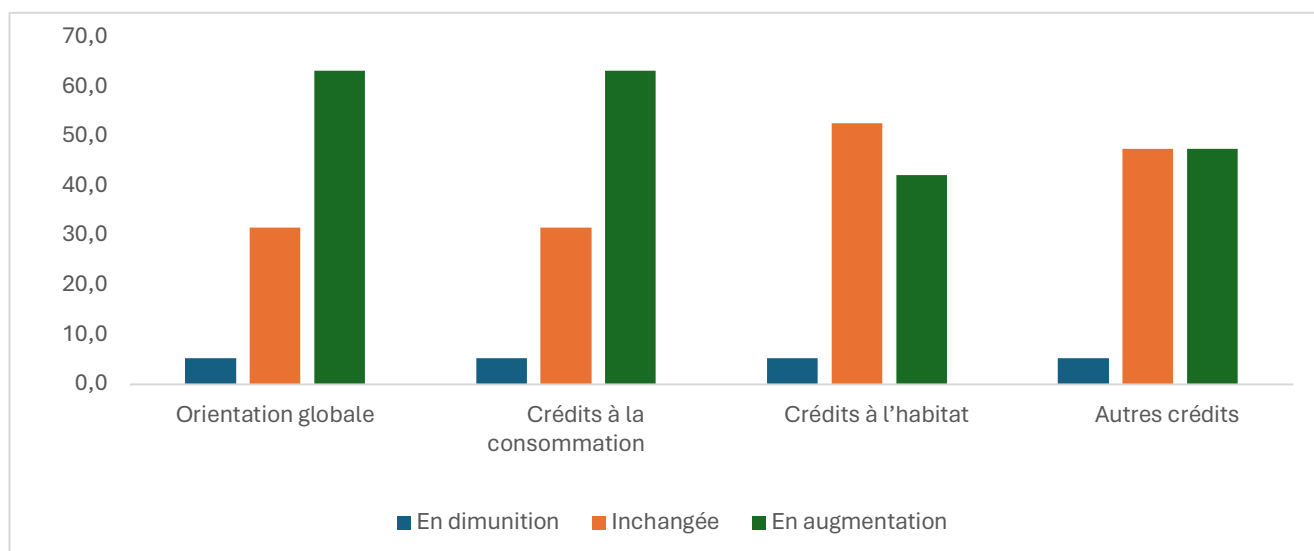


Source : Résultats de l'enquête BCRG du second trimestre 2024

### 3.5.4. Anticipations des banques en matière de demande de crédits des ménages

Au cours du troisième trimestre, deux-tiers des établissements de crédits interrogés anticipent une augmentation de la demande de crédits de consommation des ménages et près de la moitié prévoient une augmentation de la demande de crédits à l'habitat. Comparé au trimestre précédent, toutefois, le nombre de banques anticipant la hausse de demande de crédits des ménages est en baisse.

Graphique 16 : Anticipation des banques sur la demande des crédits des entreprises (%)



Source : Résultats de l'enquête BCRG du second trimestre 2024

#### 4. Conclusion

La BCRG réalise une enquête trimestrielle sur les crédits bancaires depuis le premier trimestre 2024 pour comprendre davantage l'évolution des conditions de crédits au cours du trimestre écoulé ainsi que les anticipations pour le trimestre à venir.

L'enquête du second trimestre révèle que l'évolution du crédit bancaire n'a pas fondamentalement changé au second trimestre, par rapport au trimestre précédent. Ainsi, les critères ainsi que les conditions d'offre de crédit aux entreprises et aux ménages sont restés globalement inchangés au cours du trimestre écoulé. Les demandes de crédits des entreprises et des ménages, en revanche, ont connu une augmentation au cours du trimestre, comme au premier trimestre.

En outre, 1 banque sur 5 affirme avoir assoupli les conditions d'octroi de crédit aux entreprises, toutes catégories confondues, et aux ménages, à la suite de l'assouplissement des conditions monétaires par la BCRG ayant abouti à la réduction du taux directeur et du coefficient des réserves obligatoires.

En perspectives, la majorité des banques ne prévoient pas de modifier les critères et les conditions d'offre au cours du troisième trimestre, malgré leur anticipation à la hausse de la demande de crédits provenant aussi bien des entreprises que des ménages.

